

LES PÉPINS JUDICIAIRES D'UN PARRAIN CORSE

vendredi, 9 novembre 2007 | par

Artiste. Ou mieux, directeur artistique d'un des principaux cercles de jeux parisiens, Paul Lantiéri goûte aux joies d'une mise en examen pour association de malfaiteurs. Un honneur intervenu après un sanglant règlement de comptes à Marseille où Monsieur Paul a joué un petit rôle selon la justice...



Monsieur Paul Lantiéri
© Kerleroux

Trois morts, en avril 2006. Mais l'établissement de jeux qu'il anime, contrôlé de près, comme il se doit par les RG, a vu son autorisation prolongée en septembre dernier.

Une pierre dans le jardin de ceux qui trouvent que la France a basculé dans le tout-répressif...

Bakchich a fouiné jusqu'à tomber sur les pièces du dossier judiciaire de la tuerie dite du « bar des Marronniers ».

Et ce n'est pas triste !

Dans ce joli dossier :

- ▶ Réglement de compte sanglant autour des machines à sous
- ▶ Farid Berrhama, dit l'Indien
- ▶ Monsieur Paul, le parrain
- ▶ Cercle Concorde : à la recherche de l'idéal républicain